

Monsieur Jean-Baptiste Lemoine
Secrétaire d'État auprès du ministre de
l'Europe et des Affaires étrangères
27 rue de la Convention
75015 Paris

Paris, le 10 juillet 2019

Claudine LEPAGE

Jean-Yves LECONTE

Monsieur le Secrétaire d'État,

**Hélène
CONWAY-MOURET**

Les Français établis hors de France sont profondément attachés à la vie démocratique de notre pays. Preuve de cet attachement, la participation des Français de l'étranger au grand débat national a été significative.

Sénateurs représentant
les Français
établis hors de France

Dans le prolongement de ce moment démocratique, nombre d'entre eux souhaitent manifester leur opposition à la privatisation du groupe ADP en apportant leur signature de soutien à la proposition de loi « visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris ».

Malheureusement, beaucoup de Français de l'étranger rencontrent des difficultés sur le site dédié et ne parviennent pas à finaliser la procédure. En cause notamment, l'indication d'un centre de vote à l'étranger qui n'est pas toujours reconnue par le site. Dans d'autres cas, c'est l'indication d'un lieu de naissance à l'étranger qui semble poser problème.

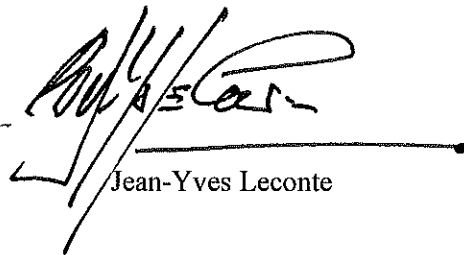
Ces désagréments qui empêchent nos concitoyens de participer à un moment important de la vie démocratique de notre pays ne sont pas acceptables et doivent être résolus dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, il nous semble indispensable que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que les Ambassades et les Consulats communiquent davantage et indiquent aux Français de l'étranger la possibilité qui leur est donnée d'apporter leur soutien à cette proposition de loi pouvant déboucher sur un référendum si le Président de la République le décide après le succès de la campagne de collecte des signatures et si le Parlement ne s'est pas auparavant prononcé sur ce texte.

Le grand débat national avait pu bénéficier d'un fort relais auprès de nos compatriotes établis à l'étranger et nous formons le vœu qu'ils soient informés, dans les mêmes conditions, de l'existence de ce projet de référendum d'initiative partagée (RIP).

Nous vous remercions d'avance pour votre attention et nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'assurance de notre meilleure considération.


Claudine Lepage


Jean-Yves Leconte


Hélène Conway-Mouret